

Sauver le climat sans exploser les déficits

Henri Prévot, Hervé Nifenecker

Sauvons Le Climat

Résumé

Après les gilets jaunes, dans le contexte des élections européennes, la sphère médiatique s'est enfin emparée de la question de la forte augmentation du prix de l'électricité, de même qu'elle n'avait pas vu venir l'augmentation des taxes sur les carburants. Et, pourtant, depuis le Grenelle de l'environnement, nous allons de Transition énergétique en Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, mais tout se passe comme si ces questions étaient hors sol et n'avaient pas de conséquences financières. Chacun se réjouit de la mobilisation des jeunes contre le réchauffement climatique, mais personne ne semble se soucier du coût qui serait entraîné par les diverses politiques supposées pour lutter contre ce phénomène. Pour la bonne cause, on ne compte plus !

Dès le début de la discussion sur la LTECV en 2015, on pouvait constater que l'aspect du financement des mesures proposées n'était pratiquement pas abordé. Nous estimons que ces mesures coûteront extrêmement cher pour de très faibles résultats sur le plan des émissions de CO₂, et conduiront dès 2025 à des constats infiniment plus graves que ceux qui ont été faits par la Cour des Comptes dans son rapport de 2018 sur le « Soutien aux énergies renouvelables ». Si tel était le cas, la lutte contre le réchauffement climatique deviendrait si impopulaire dans notre pays que la grande masse des Français s'en détournerait au grand bénéfice de toutes formes de populisme climatique.

Alors, pourquoi ne pas garder le système actuel qui nous assure une fourniture d'électricité fiable, avec une émission de CO₂ très faible (5 fois moins par MWh produit que l'Allemagne) et bon marché (deux fois moins cher pour les particuliers qu'en Allemagne). Une électricité décarbonée qui permettra de s'attaquer à la décarbonation des secteurs de la mobilité et du chauffage comme vient de le recommander le Haut Conseil Pour Le Climat.

Développement

Au cours du débat public sur la PPE, RTE avait publié 5 scénarios supposés donner la possibilité de ramener la part du nucléaire dans le Mix français à 50 % en 2035. Ces scénarios ont donné lieu à des synthèses largement diffusées. Ces synthèses présentent les Mix électriques et les émissions de CO₂ de chaque scénario. Elles ne traitent toutefois pas un point capital :

Quels seraient les surcoûts éventuels de la mise en œuvre de ces scénarios en comparaison au maintien en l'état du système électrique actuel ?

Cette carence est d'autant moins compréhensible que la Cour des Comptes avait publié, en avril 2018, un rapport sur le « Soutien aux énergies renouvelables », concluant à un coût du

développement des productions éoliennes et photovoltaïques de 130 Mds d'euros sans diminution significative des émissions de CO₂.

Dans la Petite Loi Énergie en discussion devant le Parlement

(<https://www.apvf.asso.fr/2019/04/30/transition-ecologique-la-petite-loi-energie-enfin-presentee-en-conseil-des-ministres/>), on ne voit pas davantage apparaître une estimation relative du coût des scénarios assurant la diminution de la contribution du nucléaire à des émissions stables de CO₂. Au contraire, on décide qu'une comparaison entre les coûts futurs et actuels est impossible :

« C'est pourquoi il n'est pas possible de mesurer les impacts entre un scénario permettant d'atteindre les nouveaux objectifs et un autre permettant d'atteindre les anciens dans la mesure où un tel scénario serait fondé sur des trajectoires irréalistes. (p.30) »

Le surcoût d'investissement pour la limitation de la puissance nucléaire semble toutefois reconnu dans le projet de « petite Loi Énergie » :

Les surcoûts d'investissement dans ces nouvelles capacités étant supérieurs à ceux nécessaires pour prolonger les réacteurs nucléaires qui auraient été fermés, les coûts de production auraient donc été fortement surenchéris par rapport au parc de production nucléaire arrêté pour atteindre l'objectif de nucléaire. (p.13)

Devant ce flou (intentionnel ?) dans l'estimation du coût de la diminution de la part du nucléaire dans le Mix, nous pensons utile de rappeler celle que nous avons faite, sans grand écho, sur le site de la PPE (<https://ppe.debatpublic.fr/surcouts-scenarios-rte>).

*En 2017, chaque foyer français payait (par la contribution CSPE), un surcoût sur sa facture d'électricité de 154 € par an pour financer les producteurs d'électricité éolienne et photovoltaïque. **La poursuite du programme de réduction de la part du nucléaire dans le Mix électrique coûtera entre 350 et 850 euros supplémentaires par an et par foyer, si l'on estime le surcoût qui sera payé par la mise en œuvre d'un des scénarios proposés à cette fin par RTE. Les familles nombreuses dépensant plus d'électricité que les autres seront particulièrement touchées. Ces dépenses considérables pour les foyers français n'auront pratiquement pas d'influence sur nos émissions de CO₂. Tous les équipements seront importés car l'industrie française n'a pas su profiter du développement de la demande française et internationale pour créer un secteur de fabrication d'éoliennes et a vu disparaître notre petite production de cellules photovoltaïques.***

Alors, pourquoi ne pas garder le système actuel qui nous assure une fourniture d'électricité fiable, avec une émission de CO₂ très faible (5 fois moins par MWh produit que l'Allemagne) et bon marché (deux fois moins cher pour les particuliers qu'en Allemagne). Une électricité décarbonée qui permettra de s'attaquer à la décarbonation des secteurs de la mobilité et du chauffage comme vient de le recommander le Haut Conseil Pour Le Climat.

Le détail et les justifications de ces chiffres peuvent être trouvés sur le site de « Sauvons Le Climat » : https://www.sauvonsleclimat.org/images/articles/pdf_files/etudes/Critiques-Scenarios-RTE.pdf